

Montréal, le 16 juillet 2019

Aux locataires des habitations Boyce-Viau

Du 2600 au 2612, rue Viau

Suivi des travaux majeurs prévus



L'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) prévoit de réaliser des travaux majeurs dans vos habitations.

Nous vous rappelons que vous avez été déménagés en raison de la présence de moisissures (contamination fongique) dans vos

logements.

Pour que les logements soient prêts à vous accueillir, il faut les décontaminer et refaire, entre autres, les salles de bain, les cuisines et l'électricité. Ces travaux exigent des investissements très importants et une autorisation spéciale de nos bailleurs de fonds. À ce jour, l'OMHM n'a pas reçu cette autorisation.

Soyez assurés que nous vous tiendrons régulièrement informés de l'avancement de la situation.

Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec la soussignée.

Andréa Quezada
Agente de liaison - OMHM
514 868-3935